



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2022-359

PUBLIÉ LE 15 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

DRAC Centre-Val de Loire /

R24-2022-12-08-00003 - 41-Vendôme - Arrêté portant IMH de certaines parties bâties et non bâties de l'abbaye de la Trinité (16 pages)

Page 3

DRAC Centre-Val de Loire

R24-2022-12-08-00003

41-Vendôme - Arrêté portant IMH de certaines
parties bâties et non bâties de l'abbaye de la
Trinité

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT INSCRIPTION AU TITRE
DES MONUMENTS HISTORIQUES,
DE CERTAINES PARTIES BATIES ET NON BATIES DE L'ENCLOS ABBATIAL
DE L'ABBAYE DE LA TRINITÉ À VENDÔME (LOIR-ET-CHER).

La Préfète de la région Centre-Val de Loire
Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur

VU le code du patrimoine, Livre VI, titres I et II,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

VU le classement de l'église de la Trinité (ancienne abbatiale), clocher, cloître et ancien logis des abbés commendataires (ex. presbytère) par la liste de 1840,

VU l'inscription des vestiges de la chapelle Saint-Loup dans le bâtiment D (chapelle Saint-Benoît) par arrêté du 23 décembre 1948,

VU le classement des façades et toitures des bâtiments de l'ancienne abbaye de la Trinité (figurant sous les n° A, B, C sur le plan annexé à l'arrêté), ainsi que la salle capitulaire située dans le bâtiment C et le sol de la cour du cloître par arrêté du 10 juin 1949,

VU l'inscription des trois baies romanes de la façade sur impasse de la maison dite « logis des hôtes » par arrêté du 11 janvier 1951,

VU l'inscription de l'écurie H (parcelle AR 584) par arrêté du 18 décembre 2020,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 17 octobre 2017,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments de l'ancien enclos abbatial de la Trinité à VENDÔME (Loir-et-Cher) ainsi que le quartier militaire installé dès 1811 présentent au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison des apports historiques, archéologiques récents qui font apparaître la cohérence et la conservation de l'enclos du XIII^e siècle, de la pertinence de conserver dans la continuité de l'aile sud l'écurie H qui a été construite pour s'intégrer au projet mauriste enfin pour permettre une meilleure valorisation d'un ensemble qui s'échelonne de la fin du XII^e siècle à 1886,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Sont inscrits au titre des monuments historiques les parties suivantes de l'abbaye de la Trinité, à VENDÔME (41100): les greniers, en totalité, dans la limite de l'enclos et murs inclus, les façades et toitures du bâtiment Régence, enfin le mur de clôture de l'ancien logis abbatial qui contient des vestiges de bâtiments anciens telles que représentées sur le plan annexé au présent arrêté et situées à VENDÔME (41100), sur les parcelles section AR, numérotées 86, 91, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 144, 145, 406, 430, 458, 459, 556, 600, 601, 628, 633 et 635 d'une contenance respective de 1 a 01 ca, 2 a 09 ca, 1 a 86 ca, 2 a 66 ca, 1 a 32 ca, 1 a 42 ca, 85 ca, 96 ca, 80 ca, 1 a 10 ca, 560 m², 10 ca, 58 ca, 2 a 86 ca, 1 a 96 ca, 82 ca, 60 ca, 1 a 20 ca, 78 ca et 32 ca.

La parcelle AR 86, située 43, rue de la République appartient aux héritiers, pour le tout et pour chacun pour un tiers sauf les droits du conjoint survivant, soit à Madame GIBOTTEAU Nathalie Solange Germaine Marie, sans profession, née le 25 juillet 1961 à TOURS (37000), épouse de M. LORGERON Francis Bernard Claude, demeurant à LE CHAMP PRES FROGES (38190), à GIBOTTEAU Rodolphe Martin Marie, agent d'assurances, né le 22 janvier 1969 à VENDÔME (41100) époux de Madame FOUSSE Séverine Marie, demeurant à VENDÔME (41100), au lieu-dit «Beurne», à GIBOTTEAU Stéphane André Lucien Marie, chef d'équipe, né le 2 août 1965 à VENDÔME (41100), époux de Mme HODBERT Sandrine Florence, demeurant ensemble à LE TEMPLE (41170), La Reineterie, et au conjoint suivant pour un quart en toute propriété et trois

quarts en usufruit à Mme TRITSCHLER Monique Christiane, cadre de santé, née le 8 juin 1948 à LUNEVILLE (54300), veuve en secondes noces de M. GIBOTTEAU André Marie Louis, demeurant à VENDÔME (41100), 6 mail du Maréchal Leclerc suite à l'attestation de propriété immobilière reçue devant Maître BUISSON, notaire à VENDÔME (41100) le 14 novembre 2006 et publiée au service de la publicité foncière de VENDÔME (41100) le 8 janvier 2007, volume 2007P, numéro 32. Monsieur GIBOTTEAU André Marie Louis, né à CORMERY (Indre-et-Loire) le 24 août 1935, et son épouse DOUVION Armelle Geneviève Marie, née le 6 août 1939 à ESVRES-SUR-INDRE (37320) en étaient propriétaires par acte de vente du 9 avril 1979 devant maître GARNIER, publié au service de la publicité foncière de VENDÔME (41100) le 10 avril 1979, vol. 4410, n°25.

La parcelle AR 91 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier du 2, ruelle des Grands Greniers à VENDÔME (41100) a fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété en date du 18 août 1980 reçu par Me AUBERT, notaire à VENDÔME (41100), publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100), le 27 août 1980, volume 4542, n°31. Ce premier état descriptif de division a été modifié le 28 septembre 1984, aux termes d'un acte reçu par Me BUISSON, notaire à VENDÔME (41100), publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100), le 20 novembre 1984, volume 4945, n°25 enfin un modificatif à l'état descriptif de division (18 août 1980) et au précédent modificatif de ce même état descriptif (28 septembre 1984) a été reçu le 3 mai 1996 par Me Patrick BUISSON, notaire de la SCIP « Patrick BUISSON, Alain PESSARD et Jack GERVAIS notaires associés » à VENDÔME (41100), publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 24 juin 1996, volume 1996P, numéro 1872.

Les lots 2, 9 et 10 comprenant respectivement 90/1000^e, 42/1000^e et 32/1000^e des parties communes générales appartiennent à Monsieur Patrick Henri Armand JULIEN, domicilié 1, tertre de la Motte à VENDÔME (41100), né le 7 août 1945 à VENDÔME (41100), par acte de vente à titre de licitation faisant cesser l'indivision par Monsieur JULIEN-LANCELIN et Madame Christine JULIEN à Monsieur Patrick JULIEN, suivant acte reçu par Me BUISSON, notaire associé à VENDÔME (41100), le 28 décembre 1994, publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100), le 14 février 1995, volume 1995P, n°518.

Le lot 4 comprenant 593/1000^e des parties communes générales appartient à la S.C.I. « LES GRENIERS DE L'ABBAYE », dont le siège est à VENDOME (41100) rue de l'Abbaye, à VENDOME et dont le numéro de SIREN est le 320 627 425,

suisant acte reçu par Me AUBERT, notaire à VENDÔME (41100), le 29 octobre 1980, publié à VENDÔME (41100) le 26 novembre 1980, volume 4566, n°32.

Le lot 6 comprenant 87/1000^e des parties communes générales appartient à l'ASSOCIATION « RESURGENCE EN VENDÔMOIS », dont le siège est 7, rue de la Renarderie à VENDÔME (41100), association formée aux termes de ses statuts établis suisant acte reçu par Me CROYERE, notaire à VENDÔME (41100), le 11 mars 1970, enregistré à VENDÔME (41100), le 13 mars 1970, folio 12, bordereau 205/19, lesdits statuts déclarés à la Sous-Préfecture de Vendôme, le 25 mars 1970 et publiés au Journal Officiel, le 16 avril 1970 et modifiés par l'Assemblée Générale du 23 octobre 1982 le tout déposé à la Sous-Préfecture de VENDÔME (41100), le 7 décembre 1982, ainsi qu'il résulte d'un récépissé de déclaration n°1593 en date du 8 décembre 1982. L'association a changé de dénomination et est devenue l'association « RESURGENCE », suisant modification des statuts par assemblée générale du 23 octobre 1982. Le lot 6 a été acquis par acte de vente reçu par Me BUISSON, notaire à VENDÔME (41100), le 28 septembre 1984, publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 20 novembre 1984, volume 4945, n°26.

Le lot 7 (issu du lot 1) comprenant 104/1000^e des parties communes générales appartient à la S.C.I. « LES GRENIERS DE L'ABBAYE », par acte reçu par Me REGNAULT, notaire à VENDÔME (41100), le 19 avril 1988 et publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100), le 20 mai 1988, volume 5251, n°12. La société civile immobilière dite « LES GRENIERS DE L'ABBAYE », ayant son siège social à VENDÔME (41100), 2, rue de l'Abbaye constituée pour une durée de cinquante ans, du 30 octobre 1980 au 29 octobre 2030, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Ville de BLOIS (41000), sous le numéro D 320 627 425.

Le lot 8 (issu du lot 1) comprenant 52/1000^e des parties communes générales appartient à Monsieur Patrick Henri Armand JULIEN, domicilié 1, tertre de la Motte à VENDÔME (41100), né le 7 août 1945 à VENDÔME (41100) par acte d'échange reçu le 3 mai 1996 par Maître BUISSON, notaire à VENDÔME (4110) et publié le 24 juin 1996, volume 1996 P 1873.

La parcelle AR 135 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier du 1bis, rue de l'Abbaye à VENDÔME (41100) a fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété en date du 30 mars 1990 reçu par Me BUISSON, notaire à VENDÔME (41100), publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100), le 27 avril 1990, volume 1990P, n°1254. Ce dernier état descriptif et de division a été modifié le 16 juillet 2019, en créant 14 lots,

devant Maître Cédric ROCHEREAU, notaire à VENDÔME (41100) et publié au service de la publicité foncière de VENDÔME (41100) le 1er août 2019, volume 2019P, numéro 8657.

Les lots 1, 8 et 9 comprenant respectivement 9/1000^e, 97/1000^e et 207/1000^e des parties communes générales appartiennent à Monsieur Emmanuel Jean-Baptiste JOSSELIN, né le 23 janvier 1991 à CAEN (14000), célibataire, par acte de vente dressé par Maître Cédric ROCHEREAU, notaire à VENDOME (41100) le 5 décembre 2019 et publié au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) le 18 décembre 2019, volume 4104P01 2019 P, numéro 14248.

Les lots 2, 10, 11 et 12 comprenant respectivement 9/1000^e, 157/1000^e, 83/1000^e et 23/1000^e des parties communes générales appartiennent à Mme Eureka Corinne-Tres KITANTOU-NZABI, née le 17 mars 1973, à POINTE NOIRE (97116), épouse de M. Jérémie Christel Lucien Roger DANTON, par acte de vente dressé par Maître HARDY, notaire à TOURS (37000), le 5 avril 2018 et publié au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) le 26 avril 2018, volume 4104P02 2018P, numéro 1009.

Les lots 3, 4, 5, 6 et 7 comprenant respectivement 34/1000^e, 113/1000^e, 88/1000^e, 10/1000^e, 64/1000^e des parties communes générales appartiennent à M. BONDON, né le 8 juillet 1949 à PARIS (75014), marié sous le régime de la séparation des biens pure et simple, par acte de vente dressé devant Maître BUISSON, notaire à VENDOME (41100) le 30 mars 1990 et publié au service de la publicité foncière de VENDOME (41100) le 25 mai 1990, volume 1990P, numéro 1467.

Le lot 13 comprenant 83/1000^e des parties communes générales appartient à Monsieur Alexandre Pierre Emile BODIN, né le 18 mars 1978 à VENDOME (41100) et à son épouse Marie-Aurore ROMERO, née le 19 juillet 1977 à TOURS (37000) par acte de vente dressé devant Maître BUISSON, notaire à VENDOME (41100) le 3 janvier 2008, publié au service de la publicité foncière de VENDOME (41100) le 28 février 2008, volume 4104P02 2008P 613.

Le lot 14 de La parcelle AR 135 appartient à M. Daniel Robert BONDON, né le 8 juillet 1949 à PARIS (75014), marié sous le régime de la séparation des biens pure et simple, par acte de vente reçu par Maître Cédric ROCHEREAU, notaire à VENDÔME (41100), le 16 juillet 2019, publié au service de la publicité foncière de VENDÔME (41100) le 1^{er} août 2019, volume 2019P, numéro 8657.

La parcelle AR 137 appartient à la société civile immobilière «FAUST IMMO », dont le siège social est à CHÂTEAUDUN (28200), Z.A. de Vilsain, enregistrée au registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES (28000) sous le numéro SIREN 503 283 475 avec comme co-gérants M. Vincent MUZICA et Mme Elisabeth MUZICA, par acte de vente du 13 mai 2016 reçu par Me Stéphane GAYOUT, notaire associé de la société civile professionnelle «Stéphane GAYOUT, David LECOMPTE et Frédéric ROCHEREAU, notaires associés», à VENDÔME (41100), et publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 2 juin 2016, volume 2016 P, numéro 1174.

La parcelle AR 138 appartient à la société civile « VENDOME » immatriculée sous le numéro 908 128 408 par acte de vente dressé devant Maître ROCHEREAU, notaire à VENDOME (41100) le 18 février 2022, publié au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) le 1^{er} mars 2022, volume 4104P01 2022P, numéro 2571.

La parcelle AR 139 appartient à la « SCI ALI », dont le siège social est à TOURS (37000), 19, place des Halles, identifiée au SIREN sous le numéro 435 389 713 et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS (41000) avec comme représentants Madame Céline ARNAULD et Monsieur Henri LECLERC, par acte de vente reçu par Me GOUTEUX à MONDOUBLEAU (41170) le 12 janvier 2001, publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 30 juillet 2001, volume 2001P, numéro 2319. Etant précisé que le siège social, fixé précédemment à TOURS (37000), 19, place des Halles, a été transféré à BOURGES (18020) Rue Marcel Dassault ZAC de Beaulieu, tel qu'il résulte de l'extrait Kbis délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce de BOURGES (18000) et identifiée sous le numéro de SIREN 424 123 081.

La parcelle AR 140 appartient à la société civile immobilière « 1+10 », dont le siège est à VENDÔME (41100), 19, Cours de l'Abbaye, identifiée au SIREN sous le numéro 833 463 938 et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS (41000) avec comme dirigeant Monsieur Emmanuel GIGON, par acte reçu devant Me Marc AUBERT, notaire à VENDÔME (41100) le 25 janvier 2008, publié au service de la publicité foncière de BLOIS 3 (41000) le 22 février 2018, volume 2018 P, numéro 450.

La parcelle AR 141 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier situé à VENDÔME (41100) 9, place de la République et 11bis, Cours de l'Abbaye a fait l'objet d'un descriptif de division et de règlement de copropriété en date du 27 mars 2003 établi par Me Patrick BUISSON, notaire associé de la SCIP dénommée « Patrick BUISSON, Jack GERVAIS et Stéphane GAYOUT, notaires

associés» à VENDÔME (41100) et publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 22 mai 2003, volume 2003 P, numéro 1312. La parcelle appartient à la société civile immobilière dénommée « OCIETE CIVILE IMMOBILIERE PROFFIT », ayant son siège social à VENDÔME (41100), 431 rue du Roi Henri, identifiée sous le numéro SIREN 429 921 950 et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de la Ville de BLOIS (41000), par acte de vente du 30 mars 2000, reçu par Me REGNAULT, SCP à VENDÔME (41100) et publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 17 avril 2000, volume 2000P, numéro 1247.

Le lot 1 appartient à la société civile « SC FRANCK et THEO » dont le numéro d'immatriculation est le 905 312 906 par acte de vente du 10 décembre 2021 devant Maître ROCHEREAU, notaire à VENDOME (41100) et publié au service de la publicité foncière de BLOIS le 22 décembre 2021, sous, volume 4104P01 2021P, numéro 16780. Le lot 1 a d'autre part fait l'objet d'un acte de privilège de prêteur de denier dressé devant Maître ROBERT, notaire à VENDOME (41100) le 10 décembre 2021, publié au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) le 28 décembre 2021, volume 4104P01 2021V, numéro 5012.

Le lot 2 appartient à la société civile « SCI DES SABLES » immatriculée sous le numéro 901 297 408 par acte dressé devant maître MUNIER, notaire à MER (41500) le 15 septembre 2021, publié au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) le 12 octobre 2021, volume 4104P01 2021P, numéro 3180.

La parcelle AR 144 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier situé à VENDÔME (41100), 3, Place de la République a fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété dressé par Me AUBERT, notaire à VENDÔME (41100) le 29 décembre 1990, publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 21 février 1991, volume 1991P, numéro 629. L'ensemble immobilier a été divisé en trois lots comprenant respectivement 261/1000^e, 260/1000^e et 479/1000^e des parties communes générales.

Les lots 1 et 2 situés 3, place de la République et 17 cours de l'Abbaye à VENDÔME (41100) appartiennent à Monsieur Michel Henri André BOULAI, propriétaire indivis, né le 30 août 1955 à SAINT-AGIL (41170), domicilié 29, rue du Docteur Faton à VENDÔME (41100) et à son épouse Nadège Thérèse PAULIN, propriétaire indivise, née le 20 mai 1958 à SAINT-CALAIS (72120), domiciliée 29, rue du Docteur Faton à VENDÔME (41100), par acte de vente reçu par Maître FLEURY, notaire à VENDOME (41100) le 30 mars 2005, publié au bureau des hypothèques de VENDOME (41100) le 27 avril 2005, volume

4104P02 2005P, numéro 1228. L'acte a donné lieu à une attestation rectificative valant reprise pour ordre de la formalité du 27/04/2005 déposé par Maître FLEURY, notaire à VENDÔME (41100) le 30 mai 2005 et publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 3 juin 2005, volume 2005P, numéro 1595.

Le lot 3 situé 17 cours de l'Abbaye à VENDÔME (41100) appartient à Madame Nadine Ginette Julienne VAN DEN DAELE, né le 5 février 1953 à LILLE (59000) par acte de vente du 31 août 1994 reçu devant Maître BUISSON et publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 24 août 1994, volume 1994P, numéro 2322.

La parcelle AR 145 appartient à Monsieur Emmanuel Yves GIGON, né le 30 mai 1967 à VENDÔME (41100), domicilié 19, cours de l'abbaye à VENDÔME (41100) par acte de vente du 24 novembre 2007, reçu par Me GAYOUT, notaire à VENDÔME (41100) et publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 17 janvier 2008, volume 2008 P, numéro 161.

La parcelle AR 406 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier, rue de l'Abbaye à VENDÔME (41100) a fait l'objet d'un état descriptif de division, en deux lots 5 et 6. Le lot 6 fait l'objet d'un bail emphytéotique au profit de l'Association diocésaine de Blois, en date du 5 février 1979, dressé par Me Robert GARCIA, notaire associé de la SCP « Jean-Pierre FORRER et Robert GARCIA, notaires associés » à VENDÔME (41100) avec le concours de Me MOUTEL, notaire à BLOIS (41000), enregistré à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 13 mars 1979, volume 4402, numéro 22. Le lot 6 (correspondant à la parcelle AR 406), appartient à la Ville de VENDÔME (41100) aux termes d'un acte reçu par Me MOUTEL, notaire à BLOIS (41000), le 26 mai 1978, publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41120) le 26 juin 1978, volume 4340, numéro 33. La parcelle AR 406 appartient à la commune de VENDÔME, parc Ronsard, à VENDÔME (41100), identifiée au répertoire SIRENE de l'INSEE sous le numéro 214 102 691.

La parcelle AR 430 appartient à la société civile immobilière « LUDOM » dont le siège est à LUNAY (41360), au lieu-dit « La Huchette » LANGLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS (41000) sous le numéro de SIREN 423 316 397 avec comme gérant M. Dominique PIREs, par acte de vente du 15 juillet 1999, dressé devant Me BUISSON, notaire associé de la SCP « BUISSON et GERVAIS, notaires associés » à VENDÔME (41100) et publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 8 septembre 1999, volume 1999P, numéro 2907.

Les parcelles AR 458, AR 633, et 635 sur lesquelles se situe l'ensemble immobilier du 13-15, Cours de l'Abbaye et 7, place de la République à VENDÔME (41100) a fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété en date du 18 décembre 2006 dressé devant Me AUBERT, notaire à VENDÔME (41100) et enregistré au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 19 janvier 2007, volume 2007P, numéro 165. L'acte reçu a donné lieu à une attestation rectificative reçue le 9 mars 2007 par Maître AUBERT, notaire à VENDOME (41100) et publiée au bureau des hypothèques de VENDOME (41100) le 15 mars 2007, volume 2007P, numéro 806.

Le lot 1 comprenant 167/1000^e des parties communes générales appartient à la société civile immobilière dénommée « SCI ALI », ayant pour siège social à VENDOME (41100) 13-15, place de la République, immatriculée au R.C.S. de la ville de BLOIS (41000), et identifiée sous le numéro de SIREN 435 389 713 par acte de vente dressé par Maître Patrick BUISSON, notaire associé à VENDÔME (41100), le 28 septembre 2007, publié le 28 novembre 2007 au service de la publicité foncière de VENDOME (41100), volume 2007 P, numéro 3428.

Le lot 2 comprenant 261/1000^e des parties communes générales appartient à la Société civile immobilière dénommée « M3G », identifiée sous le numéro de SIREN 790 670 996 et identifiée au R.C.S. de BLOIS (41000), par acte de vente dressé devant Maître Nathalie PERROT GAULON, notaire à CHATEAUDUN (Eure-et-Loir) le 30 juin 2017, publié au service de la publicité foncière de VENDOME (41100) le 24 juillet 2017, volume 4104P02 2017P, numéro 1731.

Le lot 3 comprenant 572/1000^e des parties communes générales appartient à Madame Gabrielle Rachel Louise GOMBAULT, veuve de Jean-François SAUTEREAU, née le 16 novembre 1929 à VENDOME (41100) pour la totalité en usufruit et à Messieurs Jean-François Joseph SAUTEREAU, né le 5 juillet 1954 à VENDOME (41100), époux de Mme Claudine CARTIER, demeurant ensemble 11 avenue René Boysleve à PARIS (75116) et à Monsieur Jean-Michel Louis SAUTEREAU, né le 17 janvier 1961 à VENDOME (41100), époux de Mme Nadine CROSNIER, demeurant ensemble 10, rue Denet à COUR-CHEVERNY (41700) chacun pour moitié indivise en nue-propiété pour l'avoir recueilli dans la succession de Monsieur Jean Jacques Louis Baptiste SAUTEREAU, né le 27 mai 1930 à VENDOME (41100), 13, Cours de l'Abbaye, en son vivant retraité, époux de Madame Gabrielle Rachel Louise GOMBAULT, décédé à VENDOME (41100) le 24 août 1998 laissant : 1e : son épouse Mme Gabrielle Rachel Louise GOMBAULT, survivante. Comme en biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Jacques AUBERT, notaire à VENDÔME

(41100), le 18 août 1952, préalable à leur union célébrée le 25 août 1952 à VENDÔME (41100). Donataire de son défunt mari, en vertu d'un acte reçu par Me Jacques AUBERT, notaire à VENDÔME (41100), nommé le 23 septembre 1968, enregistré par suite de l'existence d'enfants, et son choix, soit de la pleine propriété de la quotité disponible la plus large en faveur d'un étranger, soit de l'usufruit de l'universalité des biens et droits composant la succession, soit d'un quart en pleine propriété et les trois quarts en usufruit, de tous les biens meubles et immeubles composant la succession du défunt. 2^e : et pour seuls héritiers conjointement pour le tout et divisément chacun pour moitié, sauf les droits du conjoint survivant par acte de notoriété dressé par Me Marc AUBERT, notaire à VENDÔME (41100), le 28 septembre 1999. La transmission par décès des biens résulte d'une attestation de propriété immobilière dressée après le dit décès par Me Marc AUBERT, notaire à VENDÔME (41100), le 28 septembre 1999, publiée au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 21 octobre 1999, volume 1999P, numéro 3506.

La parcelle AR 459 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division volumétrique, en deux volumes numérotés 11 et 12, établi aux termes d'un acte reçu par Maître ROCHEREAU, notaire à VENDÔME (41100) le 9 mai 2019 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de BLOIS 1 (41000) le 24 mai 2019, volume 2019P, numéro 5664.

Le lot 11 appartient à la Société dénommée « LOUIS VUITTON MALLETIER », société dont le siège est à PARIS (75001), 2, rue du Pont Neuf, identifiée au SIREN sous le numéro 318 571 064 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS (75), par acte de transmission universelle de patrimoine reçu le 24 mars 2021 devant Maître CAURO, notaire à PARIS (75000), publié au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) le 6 avril 2021, volume 4104P01 2021P, numéro 4121.

Le lot 12 appartient à la COMMUNE DE VENDÔME, parc Ronsard, à VENDÔME (41100) depuis une date antérieure à 1956 et identifiée au répertoire SIRENE de l'INSEE sous le numéro 214 102 691.

La parcelle AR 556 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier du 27, place de la République a fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété en date du 6 décembre 1978 dressés devant Me AUBERT, notaire à VENDÔME (41100) et enregistrés au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 14 décembre 1978, volume 4379, numéro 37, modifié le 30 décembre 2019 par devant Maître David RAVIN, notaire associé à VENDÔME (41100) et

publié le 28 janvier 2020 au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) volume 4104P01 2020 P, numéro 1037.

Les lots 1, 5, 6, 8, 13, 14, 20 et 21 comprenant respectivement 9/1000^e, 1/1000^e, 151/1000^e, 92/1000^e, 30/1000^e, 12/1000^e, 13/1000^e et 8/1000^e des parties communes générales appartiennent à la société civile immobilière « SCI THOMAS MORE », dont le siège social est à VENDÔME (41100), 29, place de la République, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS (41000) et identifiée sous le numéro de SIREN 449 121 474, par acte de vente dressé devant Me Marc AUBERT, notaire à VENDÔME (41100) le 27 août 2003, publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 15 septembre 2003, volume 2003P, numéro 2355.

Les lots 2, 11, 12 et 18 comprenant respectivement 7/1000^e, 132/1000^e, 7/1000^e et 26/1000^e des parties communes générales appartiennent à la société dénommée « SCI LEBEAU SICLAUNE », société civile immobilière dont le siège est à VENDOME (41100), 27, place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 894 263 557 et immatriculée au RCS de BLOIS par acte de vente dressé devant maître David RAVIN, notaire associé à VENDOME (41100) le 9 avril 2021, publié au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) le 14 avril 2021, dans le volume 2021P044515, numéro de dépôt 2021D06929. 2239.

Les lots 9 et 16 comprenant respectivement 159/1000^e et 4/1000^e des parties communes générales appartiennent en nue-propiété à Madame Jeanine Marie Joséphe BOUILLE, retraitée, demeurant 18, allée Ferdinand de Lesseps à VENDÔME (41100), née le 20 novembre 1934 à RENNES (35000), veuve de M. CHARITE, par acte dressé le 26 mars 2014 par Me David LECOMPTE, notaire associé de la SCP « Stéphane GAYOUT, David LECOMPTE, notaires associés », à VENDÔME (41100), publié le 18 avril 2014, volume 2014P, n° 990.

Les lots 3, 10 et 19 comprenant respectivement 4/1000^e, 137/1000^e et 10/1000^e des parties communes générales appartiennent à Madame Claudine Angéline BORDJAH-REY, chargée de mission, demeurant 31b rue de la Grève à VENDÔME (41100), née le 12 janvier 1965 à PARIS (75012), divorcée de M. REY, par acte dressé devant Me Marc AUBERT, notaire à VENDÔME (41100), le 22 septembre 2008, publié à la conservation des hypothèques de VENDÔME (41100) le 2 octobre 2008, volume 2008P, numéro 02730.

Les lots 4, 15 et 17 comprenant respectivement 19/1000^e, 25/1000^e et 7/1000^e des parties communes générales appartiennent à la société civile immobilière dénommée « YILMAZ IMMOBILIER », dont le siège social est à VENDOME

(41100), 7bis rue de la Scierie, identifiée au SIREN sous le numéro 830 761 870 et immatriculée au r.c.s de BLOIS (41000) par acte de vente dressé devant Me David RAVIN, notaire associé à VENDÔME (41100) le 19 septembre 2019 et publié au service de la publicité foncière de BLOIS (41000) le 27 septembre 2019, volume 2019P10673, numéro 2019D16217.

Les parcelles AR 600 et 601 sont issues de la division de AR 431 résultant d'un procès-verbal d'arpentage portant le N°2687B, établi par M. DESMET, géomètre-expert à VENDÔME (41100), en date du 2 janvier 2001 et contenu dans l'acte du 8 mars 2001, reçu devant Maître FESSARD, SCP à BLOIS (41000), publié au service de la publicité foncière de VENDÔME (41100) le 4 mai 2001, volume 2001P, numéro 1397.

La parcelle AR 600 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier des 41, place de la République a fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété en date du 3 octobre 2003 reçu par Me FESSARD, notaire associé de la SCP « Alain FESSARD, Notaire associé », à BLOIS (41000) et publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 3 décembre 2003, volume 2003P, numéro 3232. La parcelle AR 600 est divisée en deux lots comprenant 423/1000^e et 577/1000^e de la propriété du sol et des parties communes. La parcelle AR 600 appartient à M. Bruno DESHAYES, né le 30 août 1961 à BLOIS (41000) et à son épouse Antonia FRANCISCO, née le 19 avril 1963 à BLOIS (41000), demeurant ensemble 1, rue de la Playe à VILLEBAROU (41000) pour l'avoir acquis aux termes d'un acte reçu par Me AUBERT, notaire à VENDÔME (41100), le 31 octobre 1991, publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 27 novembre 1991, volume 1991P, numéro 4015.

Le lot 1 comprenant 423/1000^e de la propriété du sol et des parties communes appartient à la Société civile immobilière dénommée « LUDOM », dont le siège est à LUNAY (41360), au lieu-dit « La Huchette » LANGLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS (41000) sous le numéro de SIREN 423 316 397, par acte de vente dressé devant maître GAOUT, notaire à VENDOME (41100) le 7 décembre 2006 et publié au service de la publicité foncière de VENDOME (41100) le 5 février 2007, volume 4104P02 2007 P, numéro 383.

Le Lot 2 comprenant 577/1000^e de la propriété du sol et des parties communes appartient à la Société civile immobilière dénommée « LUDOM », dont le siège est à LUNAY (41360), au lieu-dit « La Huchette » LANGLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS (41000) sous le numéro de SIREN 423 316 397, par acte de vente dressé devant Maître GAYOUT, notaire à VENDOME (41100), le 6 octobre 2008, publié au service de

la publicité foncière de VENDOME (41100) le 12 novembre 2008, volume 4104P02 2008P, numéro 3093.

La parcelle AR 601 appartient à la Société civile immobilière dénommée « LUDOM », dont le siège est à LUNAY (41360), au lieu-dit « La Huchette » LANGLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS (41000) sous le numéro de SIREN 423 316 397, par acte reçu par Me FESSARD, notaire associé de la SCP « Jean-Jacques DUPE et Alain FESSARD, Notaires associés », à BLOIS (41000) le 8 mars 2001, publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 5 mai 2001, volume 2001 P, numéro 1397.

La parcelle AR 628 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier du 25, place de la République à VENDÔME (41100) a fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété en date du 2 octobre 2006, reçu par Me RABOURDIN, notaire à LANDES-LE-GAULOIS (41190) et publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 17 novembre 2006, volume 2006 P, numéro 3455.

Le lot 1 comprenant 503/1000^e de la propriété du sol et des parties communes appartient à la Société civile immobilière dénommée « JOLI », dont le siège social est à VILLIERS-SUR-LE-LOIR (41100), 2, rue du Château d'eau, identifiée au SIREN sous le numéro 835 146 879 et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS (41000), par acte reçu devant Mes GAYOUT-LECOMPTE et ROCHEREAU, notaires associés à VENDÔME (41100) le 12 avril 2018, publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 27 avril 2018, volume 41041P02 2018P, numéro 1029.

Le lot 2 comprenant 497/1000^e de la propriété du sol et des parties communes appartient à Madame Christiane Suzanne Françoise SOURIAU, veuve de M. Jean-Claude Abel Aimé RENARD, demeurant à VENDOME (41100), 256, rue de la Chappe, née à DANZE (41160), le 5 août à DANZE (41160), « La Champignelle », né à VENDOME (41100), le 5 décembre 1963 et à M. Julien Jacques Claude RENARD, célibataire, demeurant à VENDOME (41100), 88 rue de Bellevue, né à VENDOME (41100) le 30 juillet 1975, tous trois acquéreurs indivis, chacun pour un tiers, de la nue-propriété, sous l'usufruit de leur mère Madame Christiane RENARD-SOURIAU, par acte de vente dressé par Maître 1939, en tant qu'usufruitière, de M. Serge Maurice André RENARD, époux de Mme Elisabeth Marthe Gastone PLESSIS, demeurant à NAVEIL (41100), 8, rue de la cousine Bette, né à VENDOME (41100) le 29 février 1962, marié sous le régime de la séparation de biens, à Monsieur Abel Jean-Claude Christian RENARD, célibataire, demeurant né le 20 février 1962, à RENARD né le 5

décembre 1963, à RENARD né le 30 juillet 1975 et à SOURIAU né le 5 août 1939 par acte de vente dressé devant maître RABOURDIN, notaire à LANDES LE GAULOIS (41190) le 27 octobre 2006, publié au service de la publicité de VENDOME (41100) le 17 novembre 2006, volume 4104P02 2006P numéro 3458.

La parcelle AR 633 sur laquelle se situe l'ensemble immobilier du 15 Cours de l'Abbaye à VENDÔME (41100) a fait l'objet d'un état descriptif de division et de règlement de copropriété en date du 18 décembre 2006, reçu par Me AUBERT, notaire à VENDÔME (41100) et publié au bureau des hypothèques de VENDÔME (41100) le 19 janvier 2007, volume 2007P, numéro 165. L'acte a donné lieu à une attestation rectificative reçue par Maître AUBERT le 9 mars 2007 et publiée au bureau des hypothèques de VENDOME (41100) le 15 mars 2007, volume 2007 P numéro 906. La parcelle AR 633 provient de la division d'un immeuble cadastré AR 143 et dont le procès-verbal d'arpentage et de division, du 16 février 2005, a été publié au bureau des hypothèques de VENDOME (41100) le 16 février 2005, volume 4104P02 2005P, volume 551.

Le lot 1 comprenant 167/1000^e de la propriété des parties communes générales appartient à la société civile immobilière dénommée « SCI ALI », ayant pour siège social à VENDOME (41100) 13-15, place de la République, immatriculée au R.C.S. de la ville de BLOIS (41000), et identifiée sous le numéro de SIREN 435 389 713 par acte de vente dressé par Maître Patrick BUISSON, notaire associé à VENDÔME (41100), le 28 septembre 2007, publié le 28 novembre 2007 au service de la publicité foncière de VENDOME (41100), volume 2007 P , numéro 3428.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté complète la liste de 1840, l'arrêté de classement au titre des monuments historiques du 10 juin 1949 et les arrêtés d'inscription au titre des monuments historiques des 23 décembre 1948, 11 janvier 1951 et du 18 décembre 2020 susvisés.

ARTICLE 3 : La préfète de la région Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera notifié aux propriétaires et au maire de la commune concernée, et, le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

Fait à Orléans, le 8 décembre 2022
La Préfète de la région Centre-Val de Loire,
Signé : Régine ENGSTRÖM

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un **recours gracieux**, adressé à : **Mme la Préfète de la région Centre-Val de Loire**
Secrétariat général pour les affaires régionales
181, rue de Bourgogne 45 042 ORLEANS CEDEX ;
- un **recours hiérarchique**, adressé : **ministre de la Culture**
182, rue Saint-Honoré
75 001 PARIS ;
- un **recours contentieux**, en saisissant le **tribunal administratif**
28, rue de la Bretonnerie
45 057 ORLEANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

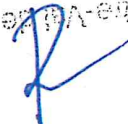
Dans les deux premiers cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois. Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

*Inscrites au titre des monuments
historiques*

La Préfète de la Région Centre-Val de Loire



Régine Engström

Département :
LOIR ET CHER

Commune :
VENDÔME

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 10/10/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
VENDÔME
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre
10, rue Louis Bodin 41026
41026 BLOIS CEDEX
tél. 02.54.55.71.51 -fax
cdif.blois@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2016 Ministère de l'Économie et des Finances

